

Rapport d'orientation Assemblée Générale Ordinaire du 01/06/2018

*Chers parents, frères, sœurs et amis,
Chers sympathisants, chers partenaires,
Chers collaboratrices et collaborateurs,
Mesdames et Messieurs,*

Le rapport d'orientation est un élément clé d'une Assemblée Générale puisqu'il met en perspective les thématiques et chantiers des années à venir.

Au-delà des nombreux dossiers et chantiers locaux toujours en chantier, **il est important de (re)mettre l'accent sur le projet lancé par le Conseil d'Administration en fin d'année 2016, travaillé tout au long de l'année 2017 et qui nous mobilise encore tout au long de 2018 pour un aboutissement escompté au 1^{er} semestre 2019, à savoir le projet de fusion de l'Apei du Pays Rochois, avec l'APEi du Pays du Mont-Blanc et Nous Aussi Cluses.**

En prolongement du mot d'introduction à cette Assemblée Générale 2018, il faut bien se rappeler les éléments contextuels actuels, notamment :

- Le Développement et la généralisation du pilotage du secteur des ESMS à partir des outils d'Analyses de Performance (ANAP) qui conduit à la comparaison entre les structures, aux logiques de taux moyens et taux plafonds, aux dotations globales,...
- L'Évolution du système de tarification passant du prix de journée à la tarification à l'acte
- Une logique de places à laquelle se substitue une logique de solutions et de prestations (Réforme tarifaire des structures PH=projet SERAFIN-PH)
- La généralisation (par obligation) des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens à compter de janvier 2017 et l'évolution vers de nouveaux cadres budgétaires : les Etats Prévisionnels de Recettes et de Dépenses
- L'Amplification du développement de la concurrence (associative et privée à but lucratif) par le biais des appels à projets
- L'Incitation aux convergences et regroupements de structures et de moyens
- Le « Parcours accompagné pour tous », conséquence du zéro sans solutions (réaction politique à l' « Affaire Amélie »
- L'Affirmation dans le champ du Handicap de nouveaux dogmes politiques avec les concepts de désinstitutionnalisation et de l'inclusion (l'école et la société INCLUSIVE)
- Et enfin, un Chamboulement régulier du cadre réglementaire avec de nombreuses nouvelles lois (LSE, Rebsamen, Loi Travail, ...)

Vous pouvez suite à une telle énumération, percevoir combien il devient compliqué de continuer de faire entendre notre voix et celles des personnes handicapées pour lesquelles nous sommes réunis et associés.

Si la tendance au regroupement se généralise, il était pour nous important de ne pas « céder » à un « effet de mode », mais plutôt de faire émerger un projet de territoire, mobilisateur et dynamisant.

C'est pourquoi notre projet se veut à taille « Humaine et suffisante » pour exister dans le panorama départemental et régional !

- Une taille « adaptée » pour maintenir une proximité des Instances décisionnelles avec les espaces opérationnels, dans une cohérence de territoire et de bassins de vie

- Une taille « suffisante » pour générer des économies d'échelle permettant l'émergence de fonctions expertes, garantissant une montée en compétence et donc un gain de reconnaissance interne et externe
- Une taille « adaptée » permettant d'inscrire notre action dans les nouvelles logiques de parcours et de dispositifs issus des nouvelles politiques publiques

Les Avantages escomptés sont nombreux tels que :

- La Sécurisation de la Dirigeance et de la Gouvernance
- Le Renforcement économique par l'utilisation améliorée des moyens existants et l'optimisation de nos compétences
- Le Renforcement de notre capacité de lobbying par notre implantation et le réinvestissement de la fonction militante de nos associations
- Le Développement de nos capacités d'ingénierie en perspective de réponses à de futurs Appels à Projets
- Des capacités de réponses accrues aux incitations des Politiques Publiques, nous permettant de nous inscrire et de nous revendiquer comme partenaires incontournables des politiques publiques locales
- Un Développement des possibilités de mobilité professionnelle//usure prof.
- Une Gestion des systèmes d'information à la Sécurité renforcée des réseaux avec un déploiement de logiciels et outils de gestion permettant réactivité, analyse et mise en perspective
- Une Amélioration sensible de la communication apportant une lisibilité accrue, une image positive, un développement de la recherche de fonds privés

Afin de nous préserver de « rapprochements plus larges et imposés », **nous avons préféré nous engager volontairement et sereinement dans cet ambitieux projet de fusion à 3.**

Evaluer régulièrement nos pratiques, améliorer nos compétences en matière de savoirs faire et savoirs être, et enfin, innover régulièrement, sont autant d'atouts qui profiteront pleinement aux Personnes que nous accompagnons.

Inspirons-nous toujours d'une pensée positive !

Et pour ce faire, nous concluons notre propos en citant Norman Cousins :

« Ce n'est pas la mort qui est la plus grande tragédie dans la vie, c'est ce qui meurt en nous pendant que nous vivons !... »

Osons donc vivre et prendre notre destinée en mains !

La FUSION, c'est notre avenir !...

**Pour Le Conseil d'Administration
AFpei PR,
La Présidente, Christelle LAFFIN.**

**Pour Le Conseil d'Administration APei
PMB,
Le Président, François ABBE**